



**Arrêté du Président  
de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole**

DIV.24.08.A32

Publié le : 17/04/2024

OBJET : Programme d'action territorial 2024, gestion et attribution des aides à l'amélioration de l'habitat de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) - décision d'adoption.

La Présidente de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé le 14 décembre 2023,  
Vu la délibération du Conseil de Communauté du 24 mai 2018 portant sur la délégation de compétence des aides à la pierre 2018-2023,  
Vu la délibération du Conseil de Communauté du 29 juin 2023 portant sur la prorogation de la délégation de compétence des aides à la pierre 2018-2023 sur l'année 2024,  
Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du Conseil de Communauté de Grand Besançon Métropole du 16 juillet 2020 donnant délégation du conseil à la Présidente pour accomplir certains actes de gestion courante pendant toute la durée du mandat,  
Vu l'avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 27 mars 2024 concernant la dotation attribuée à Grand Besançon Métropole en termes d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2024,  
Vu l'avis favorable de la Commission locale d'amélioration de l'habitat de l'Anah lors de sa séance du 14 mars 2024.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Programme d'action territorial 2022 relatif à la gestion et à l'attribution des aides à l'amélioration de l'habitat déléguée par l'Agence nationale de l'habitat est arrêté et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Article 2** : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de GBM,
- adressé en Préfecture.

Besançon, le **16 AVR. 2024**  
La Présidente



# THE UNIVERSITY OF CHICAGO

OFFICE OF THE DEAN  
540 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

Dear Mr. [Name]:

I am pleased to inform you that your application for admission to the [Program] has been reviewed and you have been accepted for admission to the [Program] for the [Term].

Your acceptance is contingent upon the successful completion of the following requirements:

- 1. Submission of a letter of recommendation from a faculty member at your current institution.
- 2. Submission of a letter of recommendation from a faculty member at your current institution.
- 3. Submission of a letter of recommendation from a faculty member at your current institution.

Please contact the Office of the Dean at [Phone Number] or [Email Address] if you have any questions regarding your admission.

## ADMISSIONS

The University of Chicago is committed to providing a world-class education for all students. We are proud to have accepted you as a member of our community and look forward to your arrival on campus.

Please contact the Office of the Dean at [Phone Number] or [Email Address] if you have any questions regarding your admission.

Yours sincerely,  
[Signature]

